

Nathalie Gettliffe, 36 ans. Elle a été incarcérée au Canada pour avoir soustrait ses deux aînés à leur père, membre d'une secte. Une femme acharnée, parfois à l'excès.

Mère indignée

Libération

Par Charlotte ROTMAN

vendredi 25 mai 2007

Il y a des mots qu'elle refuse : «*kidnapping*», «*enlèvement*». D'autres qu'elle brandit : elle est une «*victime*», une «*mère interdite*», il y a eu contre elle un «*acharnement*». Certains la voient en héroïne qui a soustrait ses enfants à l'influence néfaste d'un père embrigadé dans une secte. D'autres la prennent pour une manipulatrice douée et menteuse. Nathalie Gettliffe est là, dans un hôtel parisien, assise les mains croisées, habillée d'un ensemble beige en lin flottant. Elle a une ombre de rouge aux lèvres presque étonnante sur ce visage encore poupon. Ses cheveux tombent sur ses épaules. Elle a l'air sage. Difficile de reconnaître la petite bonne femme qui a défié les lois canadiennes et françaises, au point d'accoucher en prison.

Elle parle avec calme. Sans hésitation ni précipitation. Elle dit : «*Des personnes toutes-puissantes utilisent leur pouvoir pour me faire taire.*» Visiblement ces manigances n'ont pas beaucoup d'effet. Elle vient d'écrire un livre (1) dans lequel elle «*pointe ceux qui ont dérapé*». Et ajoute : «*Je m'en occuperai.*» Nathalie Gettliffe est en liberté conditionnelle depuis six mois. Elle a été condamnée en 2006 à seize mois de prison. Elle avait fui en France avec ses deux enfants dont elle avait la garde, malgré l'interdiction formelle de la justice canadienne de quitter le pays de résidence de leur père. Elle a vécu cinq ans avec eux en Ardèche, les sauvant, explique-t-elle, du mouvement de l'Eglise internationale du Christ, dont son ex-mari, Scott Grant, est un adepte. Pendant cette période, Maximilien et Joséphine ont vu leur père avec qui ils avaient «*un lien chaleureux et tendre*» (jugement du tribunal de grande instance de Privas) quatre fois. En 2006, Nathalie Gettliffe se fait arrêter à l'aéroport à Vancouver. Elle passe huit mois en prison au Canada, elle y soutient sa thèse en sciences du langage et y donne naissance à son dernier fils. Pendant son incarcération, Maximilien et Joséphine, alors âgés de 13 et 12 ans, sont récupérés par les gendarmes et redonnés à leur père, conformément à plusieurs décisions de justice française et canadienne. «*Une rafle*», selon Gettliffe. Aujourd'hui, elle a le droit de leur parler vingt minutes par semaine. Cela se passe au téléphone, en anglais et sous la surveillance de leur père. Ils ne lui disent pas grand-chose, mais elle pense qu'ils «*aimeraient*» la voir. Elle n'a pas le droit de quitter le territoire français. «*Je ne regrette pas, j'ai été clairvoyante de partir à ce moment-là. Au moins pendant cinq ans, j'ai pu les faire vivre en dehors de cette secte.*» Depuis qu'ils vivent avec leur père, ses enfants n'ont pas fugué. «*C'est qu'ils ont peur, à cause de la secte*», pense-t-elle. Elle espère récupérer ses enfants «*séquestrés*».

Nathalie Gettliffe en veut à la justice canadienne, à la justice française, à la médiatrice familiale qui «*s'est servie de [son] dossier pour obtenir son diplôme*», à un membre des Renseignements généraux qui «*a écrit des notes mensongères*» sur elle après qu'elle l'a éconduit, etc. Peu de gens trouvent grâce à ses yeux. D'ailleurs, page 114 de son livre, elle parle de «*complot*». Elle qui a voté Bayrou s'est improvisée suppléante de son nouveau compagnon, ex-UDF, le père de ses deux derniers enfants (Jean-Philippe, 21 mois, et Martin, 7 mois), candidat dans la 6e circonscription de la Loire... face à Pascal Clément, l'ancien garde des Sceaux, accusé de «*tirer les ficelles*». Elle compte sur l'ONU et la Cour européenne des droits de l'homme. Elle veut obtenir «*réparation*». Et s'imagine volontiers en «*porte-parole*» : «*Mon histoire n'est pas isolée, il y a beaucoup d'autres mères interdites à cause de placements abusifs, de déplacements illicites d'enfants.*» Elle va contacter Rachida Dati, mais sans illusion : «*C'est une magistrate, elle soutiendra les magistrats.*»

Depuis sa sortie de prison, elle est retournée vivre dans le sud-est de la France. Elle s'occupe de ses deux plus jeunes enfants, pendant la journée. Quand ils sont couchés, elle travaille sur son dossier. Elle avoue qu'elle peut s'écrouler et «*mélanger les jours et les nuits*». Pour l'instant, elle n'a pas eu recours à l'aide d'un psy. Elle aimerait reprendre le chant, qu'elle adore, et regrette de

ne plus avoir la force de jouer au football. On lui a promis un poste à la faculté à la rentrée. Un retour à la normale pour cette battante qui a toujours soigné sa carrière universitaire. Elle a eu «une belle enfance». «Pas mes enfants», ajoute-t-elle aussitôt. Nathalie a grandi dans une ferme à Satillieu, en Ardèche, avec poneys, moutons, chats, chiens. La seule obligation «consistait à bien travailler à l'école». Ce qu'elle a toujours respecté. Son père, photographe, immortalisait les baptêmes et les mariages des voisins. Il est mort quand elle avait 16 ans. Elle a mûri dans une famille de femmes. «Un véritable clan», selon un ancien ami. Sa mère, fille d'un Basque à la fois gendarme et contrebandier, tenait un petit bazar. Ses deux soeurs cadettes, Claire, formatrice, et Laëticia, femme au foyer, ont (comme Nathalie) eu des enfants assez jeunes. Souvent, elles ont connu des problèmes avec leurs compagnons. Elle en conclut : «Il faut qu'on puisse élever un tout petit enfant sereinement. Pas besoin d'être emmerdée par des hommes ou par des juges.» Puis, délire : «Les mères devraient avoir des droits plus étendus, quitte à évincer les pères un moment. Petits, les enfants ont besoin de cette relation. Ce n'est pas une maladie psychique d'être en fusion avec son enfant.» Quand elle était incarcérée, pendant neuf mois, c'est sa mère qui s'est occupée de son fils Jean-Philippe. «Les hommes sont gauches avec les petits enfants. Les mères et les grands-mères tiennent une place plus privilégiée», explique-t-elle. Sa fille, Joséphine, porte le prénom de sa mère.

A 18 ans, Nathalie (comme ses soeurs) est partie de la maison pour ne pas être une charge. Elle s'est précipitée sur Scott Grant, «une bouée». Ils se sont connus au Canada, où il travaillait dans le restaurant de son oncle. Ils sont restés mariés pendant dix ans. «Puis avec la secte, je ne pouvais plus communiquer avec lui», dit-elle.

A son retour en France, elle rencontre un journaliste du *Dauphine libéré* à qui elle vient exposer son histoire. Une bouée, à nouveau ? Elle l'admet : «J'étais dans une situation de détresse.» Francis Gruzelle prend fait et cause pour elle. Il est le père de Jean-Philippe et Martin. «On est un duo, un tandem», dit-elle... Au service de la même cause, pourrait-on ajouter. Quand elle était incarcérée, il a remué ciel et terre, a inondé les rédactions de fax sur lesquels il faisait figurer le numéro de sa carte de presse. Il n'a pas hésité à comparer la prison canadienne aux geôles de Guantanamo. Dans leur maison, ils conservent dix-huit caisses de fax et deux cartons de lettres de soutien.

La presse française a beaucoup relayé son combat. Enceinte, Nathalie Gettliffe fut traitée en sainte, ou presque. Une mère courage, en prison «Au nom de tous les siens». Encore maintenant, quand elle passe à la télévision, des téléspectateurs anonymes appellent pour saluer le «courage» de «cette femme admirable». «Elle a trouvé un filon médiatique avec cette histoire de secte», dit un connaisseur du dossier qui ne la croit pas et qui pense qu'elle est dans la «fuite en avant» et «l'autopersuasion». Des mots qu'elle n'aimera sûrement pas.

(1) *Mère interdite*, chez Michel Lafon.

Nathalie Gettliffe en 10 dates 16 février 1971 Naissance en Savoie. 1986 Décès de son père. 1989 Mariage avec Scott Grant. 29 décembre 1993 Naissance de Maximilien. 23 mai 1995 Naissance de Joséphine. 2001 Retour en France. 23 juillet 2005 Naissance de Jean-Philippe. Avril 2006 Incarcération au Canada. 23 septembre 2006 Naissance de Martin. 13 janvier 2007 Sortie de prison.

<http://www.liberation.fr/transversales/portraits/255957.FR.php>